

## PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS

TABLE 1 : ROBES ET ABBREVIATIONS

Noire	Noi.	Marquée de fauve	mar.fau.
Marron	Mar.	Marquée de sable	mar.sab.
Bleue	Ble.	à manteau noir	man.noi
Beige	Bei.	à manteau marron	man.mar.
Beige Argenté	Be.A.	à manteau bleu	man.ble
Fauve	Fau.	à manteau gris	man.gri
Fauve Rouge	F.Ro.	à manteau beige	man.bei.
Fauve Foncé	F.Fo.	à manteau chardonnée de noir	man.cha.noi.
Fauve Orangé	F.Or.	à manteau chardonnée de marron	man.cha.mar.
Fauve Clair	F.Cl.	à manteau chardonnée de bleu	man.cha.ble.
Sable	Sab.	à manteau chardonnée de beige	man.cha.bei
Sable Ivoire	S.Iv.	à manteau chardonnée de gris	man.cha.gri
Sable Argenté	S.Ar.	à masque noir	mas.noi.
Sable Platine	S.Pl.	à masque marron	mas.mar.
Blanche	Bla.	à masque bleu	mas.ble.
Grise	Gri.		
Grège	Grè.	à panachure blanche très limitée	PBI.Tli.
Aubère	Aub.	à panachure blanche limitée	PBI.Lim.
		à panachure blanche moyenne	PBI.Moy.
		à panachure blanche envahissante	PBI.Env.
		à panachure blanche très envahissante	PBI.Ten.
		à panachure blanche	PBI.
Très légèrement	Tlè.	Très légèrement	Tlè.
Légerement	Lég.	Légerement	Lég.
Moyennement	Moy.	Moyennement	Moy.
Fortement	For.	Fortement	For.
Très Fortement	Tfo.	Très Fortement	Tfo.
Charbonnée	Cha.	Mouchetée	Mou.
Charbonnée de marron	Cha.ma.	Truitée	Tru.
Charbonnée de bleu	Cha.ble.	Rouannée	Rou.
Charbonnée de beige	Cha.bei.	Grisonnée	Gri.
Bringée	Bri.noi.	Tachetée mélangée	T.M.
Bringée de marron	Bri.mar.		
Bringée de beige	Bri.bei.		
Bigarrée de noir	Big.noi.		
Bigarrée de marron	Big.mar.		
Bigarrée de beige	Big.bei.		
Bigarrée de fauve	Big.fau.		

CASE à remplir par l'Expert Confirmateur S.C.C.  
(conjointement avec le formulaire d'Examen de Confirmation)

### LIEU DE L'EXAMEN

Date .....

Nom de l'Expert S.C.C. ....

### DÉCISION

APTE - INAPTE - AJOURNÉ (rayer la mention inutile) à la confirmation

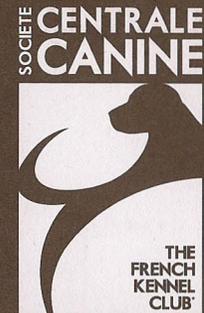
Signature de l'Expert

### MOTIF EN CAS D'INAPTITUDE (ou date à représenter en cas d'ajournement)

Si le chien est déclaré "Apte", le propriétaire doit, pour obtenir le "Pedigree définitif" adresser à la Société Centrale Canine, 155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers Cedex, le présent certificat de naissance accompagné du formulaire d'examen de confirmation, signé par l'Expert. (voir instructions au verso du formulaire).



155, Avenue Jean-Jaurès - 93535 Aubervilliers Cedex  
www.scc.asso.fr



Pour l'amélioration  
des races de chiens  
en France

Fédération Nationale agréée  
par le Ministère de l'Agriculture  
(Décret du 26-2-1974,  
Arrêté du 22-5-1969)

Reconnue d'Utilité Publique

Livre des  
Origines  
Français  
(L.O.F.)

Inscrit au registre des Livres  
Généalogiques du MINISTÈRE  
de L'AGRICULTURE FRANÇAIS

Membre de la Fédération  
Cynologique Internationale



Le présent "Certificat de naissance" ne peut tenir lieu de "Pedigree définitif", lequel sera établi lorsque le chien arrivé à l'âge requis pour sa race aura satisfait à l'examen de confirmation (art.4 et 5 - 1° - du Décret du 26 février 1974). Le "Pedigree définitif" est obligatoire pour que les produits issus de ce chien puissent obtenir à leur tour un "Certificat de naissance".

155, Avenue Jean-Jaurès - 93535 Aubervilliers Cedex  
www.scc.asso.fr

(doit obligatoirement être remis en même temps que le chien en cas de changement de propriétaire)

# Certificat de naissance

## BERGER BLANC SUISSE

Père

**ELIUM**

LOF 1 B.BL.S. 7 877/975

Bla. 250268500282262

Grand Père

**BUFFALO**

LOF 1 B.BL.S. 2 970/425

Bla. 2FBS100

Arrière Grand Père

**URAN (A TITRE INTIAL)**

TITRE INITIAL  
LOF 1 B.BL.S. 1 096/140  
Bla. 2CKD523

**ALTESSE  
OF ONLY WHITE**

LOF 1 B.BL.S. 1 253/379  
Bla. 250269700024976

**BENGY ABSALON V. HIEMROD**

RSH/RISH 909441  
528140000101832

**U'CATHY DITE UNA**

TITRE INITIAL  
LOF 1 B.BL.S. 675/175  
Bla. BHGZHI

**KEN**

**UBELLE**

**DAKOTA THUNDER DYS. A**

**XENA DYS. B**

Grand Mère

**ABILA**

**DU DOMAINE DE L'ESCAUT**

LOF 1 B.BL.S. 1 530/529  
Bla. 250269800819530

Arrière Grand Père

Grand Père

**TARKAN**

TITRE INITIAL  
LOF 1 B.BL.S. 122/25 CFBB 1513  
Bla. 250269600159830

Arrière Grand Père

Grand Mère

**S'LADY**

TITRE INITIAL  
LOF 1 B.BL.S. 121/43 CFBB 1345  
Bla. 250269600043648

Arrière Grand Père

**LOF 1 B.BL.S. 11631/0**

**GORDON**

**DER LENN**

Mâle né le 16/12/2011 Inscrit le 01/03/2012  
250268710112904  
Bla.

Mère

**VERSACE DERLENN GINGER**

**DU BOIS DES TERNES**

LOF 1 B.BL.S. 750/291  
Bla. 250269800594266

**PRODUCTEUR**

**MM. CONGRATEL & GILLET NICOLAS & FREDERIC  
KERJELIN  
56540 ST CARADEC TREGOMEL  
REGION OUEST (5)**

Délivré à Aubervilliers le : 02/03/2012

Le président de la S.C.C.: Christian EYMAR-DAUPHIN

Arrière Grand Mère

CN R5-185-F0-0117-0418



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Société Centrale Canine  
155 avenue Jean Jaurès  
93535 AUBERVILLIERS Cedex



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez de recevoir le certificat et la carte d'identification de votre animal.

Vous devez conserver le certificat (partie haute du document) : Il vous sera utile si vous avez des modifications à faire (cf verso).

Vous pouvez détacher la carte d'identification (partie basse du document) afin de la conserver avec vous.

### DÉTENTEUR

MR ESLAN WILHELM  
21 RUE DE LA FONTAINE  
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE  
FRANCE

La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du gestionnaire mentionné en tête de ce document.

Téléphone 1

Téléphone 2 06 42 51 93 75

### CERTIFICAT D'IDENTIFICATION D'UN CHIEN

IDENTIFICATION



IDENTIFICATEUR N° CSO (12918)

Date Emplacement

DR VR JEULLAIN DELPHINE

Insert N°

250268710112904

08/02/2012

GJ.G

56440 LANGUIDIC

Tel: 02 97 65 83 30

Tatouage N°

### ANIMAL

Nom de naissance GORDON

Nom d'usage

Sexe M

Né(e) le 16/12/2011

Type racial BERGER BLANC SUISSE

Robe BLANCHE

Poil

Pays de naissance ou de provenance FRANCE

3324559



### CARTE D'IDENTIFICATION D'UN CHIEN



3324559

IDENTIFICATION



Date Emplacement

### DÉTENTEUR

Insert N°

250268710112904

08/02/2012

GJ.G



Tatouage N°

MR ESLAN WILHELM  
21 RUE DE LA FONTAINE  
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE  
FRANCE

### ANIMAL

Nom de naissance GORDON

Nom d'usage

Sexe M

Né(e) le 16/12/2011

Type racial BERGER BLANC SUISSE

Robe BLANCHE

Poil

Pays de naissance  
ou de provenance FRANCE

I/05/B

# CONTRAT DE VENTE - FACTURE N°

Nous soussignés, "Le Vendeur":  M<sup>lle</sup>  M<sup>me</sup>  M.

NOM et Prénom: .....

Adresse: EARL DER LENN

Code Postal: ..... Ville: .....

Téléphone: .....

Certifions avoir cédé le: ..... / ..... / ..... et livré le: 12/02/12 à: NEZE livraison



"L'Acquéreur":  M<sup>lle</sup>  M<sup>me</sup>  M.

NOM et Prénom: ESLAN WILHELM

Adresse: 21 RUE DE LA FONTAINE

Code Postal: 44230 Ville: SAINTE-SEBASTIEN SUR LOIRE

Téléphone: 06 / 42 / 51 / 93 / 75

Un chien, né(e) le: 16/12/11 Sexe:  Mâle  Femelle

RACE\* ou  TYPE: BERGER BLANC SUISSE

Nom du chien: GORDON

Affixe: DER LENN

Destination du chien:  Chien de compagnie (art L.214-6 du Code Rural)  Autre: .....

Identification:  Puce  Tatouage: 850 868 710 112 904

\* Ce chien est inscrit au Livre des Origines Français sous le dossier n° 2011 051 863

Nom et N° de LOF ou LOOF du Père: ELIUN 78 77 / 975

Nom et N° de LOF ou LOOF de la Mère: Derlenn GINGER DU BOIS DES TERRES 750 / 1291

Dont le prix a été fixé à € HT, ..... € TVA, ..... = 260,- € TTC

(Mode de règlement:  Chèque  CB  Espèces)

L'Acquéreur, soussigné, reconnaît:

avoir pris connaissance de l'intégralité des textes régissant cette vente, figurant au verso de ce document,

avoir reçu, ce jour

un document d'information sur les caractéristiques et besoins de l'animal;

un certificat d'identification (carte de tatouage/d'identification électronique);

un carnet de santé;

un certificat de naissance LOF\*\*;

autre document: Certificat vétérinaire

\*\* Si le chien est inscrit au LOF, le certificat de naissance sera remis à l'Acquéreur dès sa réception par le Vendeur.

Ce chien  chiot  chat  chaton  est garanti absent ce jour des signes cliniques tombant sous le coup du décret 2003-768 du 1<sup>er</sup> août 2003 relatif aux vices rédhibitoires. Cette vente est régie par les seules dispositions des articles L. 213-1 et suivants du code rural et les articles L. 211 et suivants du code de la consommation. "En application de l'article L. 213-1 du Code rural, il est précisé ici qu'en aucun cas, la présente vente et la garantie associée ne seront soumises aux dispositions des articles 1641 et suivants du Code Civil et que les parties n'entendent en aucune façon déroger par une convention contraire aux dispositions du Code rural." Aucun frais vétérinaire engagé par l'acheteur ne sera pris en compte par le vendeur sans accord préalable.

Nom du Vétérinaire du Vendeur: Dr Jean Pain Tél.: 02 97 65 83 30

Cette vente est soumise à une clause de réserve de propriété. Le chien reste la propriété du Vendeur jusqu'à paiement intégral du prix convenu. L'Acquéreur en assure, en tant que détenteur, à ses frais, la garde, les risques et les soins.

Conditions particulières: .....

Fait à NEZE le 12 02 12

Cet acte de vente est fait en deux exemplaires.

Le Vendeur

Précédé de la mention "Lu et approuvé"

*[Signature]*  
Lu et approuvé

L'Acquéreur

Précédé de la mention "Lu et approuvé"

*[Signature]*  
Lu et approuvé

# CLINIQUE VETERINAIRE

DR JEULLAIN

Zone artisanale de Lanveur / 56440 LANGUIDIC

## Certificat vétérinaire obligatoire avant cession d'un chien à titre gratuit ou onéreux Code rural L214-8 et D214-32-2

(Rappels : identification obligatoire avant cession, à la charge du cédant - article L212-10 / Interdiction de vendre un chien âgé de moins de 8 semaines R.215-5-1).

### **PROPRIETAIRE (cédant)**

Nom : *ELEVAGE DER LENN*

Adresse : Kerjelin 56540 St Caradec Tregomel

Raison sociale

SIRET : 4485601100018

### **ANIMAL**

- ◆ Identification : 250268710112904
- ◆ Passeport européen N° :
- ◆ Stérilisation : NON  OUI  attestée par le Dr :
- ◆ Dernier vaccin (valence et date) : 06/02/2012 CHPPIL

- Appartient à une race (code rural D.214-11) : Code : 347 Race : Berger Blanc Suisse
- Certificat provisoire d'inscription au LOF n° :2011051863
  - Certificat définitif d'inscription au LOF n° :
  - Déclaration de portée n° :

- N'appartient pas à une race

- Type racial :

**Catégorie** (code rural L.211-12) :  2ème catégorie  Hors catégorie

Dernière évaluation comportementale (date et résultat) :

### **Etat de santé apparent lors de l'examen de ce jour\*, soit le : 8 février 2012**

	<i>Normal</i>	<i>Observations</i>
Yeux	N	
Oreilles	N	
Dents	N	
Appareil cardio-vasculaire	N	
Appareil respiratoire	N	
Appareil digestif	N	
Appareil génital et uriaire	N	
Appareil locomoteur	N	
Patte / Griffes	N	
Peau / Pelage	N	
Comportement	N	
Poids	N	

-Ce certificat est établi à la suite de l'examen clinique de ce jour et sous réserve de l'exactitude des déclarations du cédant.

-Ce certificat ne constitue pas un document officiel qui garantit l'appartenance à une race ou la ressemblance à l'âge adulte à une race.

-Ce certificat ne peut être opposé en cas de recours pour vice rédhibitoire.

\*Il n'est fait état ici que des signes apparents à l'issue de l'examen clinique. Des examens complémentaires peuvent être réalisés à la demande du propriétaire ou du détenteur.

A Lanveur, le 08/02/2012

Signature / cachet

Delphine JEULLAIN

Docteur Vétérinaire N° 12918

ZA LANVEUR 56440 LANGUIDIC

02.97.65.83.50